

### Programmes régionaux

J'espère que le gouvernement va étudier sérieusement la possibilité d'accorder plus d'importance au comité, d'en étendre le mandat, de donner à ses membres des pouvoirs plus étendus, notamment en ce qui concerne la citation de témoins, et de permettre au Parlement lui-même d'étudier sérieusement et de manière approfondie la question de l'aide à l'étranger; à mon avis, il ressort de ce comité, quelle que soit l'appartenance politique de ses membres, que l'aide à l'étranger devrait être nettement améliorée. Il me semble que le gouvernement serait actuellement malvenu de témoigner de parti pris sur cette question. La bonne volonté témoignée par les membres du comité peut faire beaucoup pour aider notre gouvernement à faire œuvre valable à l'étranger.

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre):** Madame l'Orateur, j'appuie à fond la motion du député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro). Elle s'est certes fait attendre depuis longtemps. La divulgation de tous les documents de l'ACDI s'impose assurément.

Un nouveau comité a été établi qui examinera les affaires et les programmes de l'ACDI, mais à moins que nous n'obtenions toute la documentation et les témoignages voulus sur le fonctionnement de l'ACDI, il sera impossible d'accomplir un travail consciencieux. Le mandat qu'a reçu ce comité est une farce. Rien de plus qu'un geste de complaisance et d'un autre subterfuge de la part du gouvernement qui hésite à autoriser une enquête complète et approfondie sur les activités de l'ACDI. J'ai présenté certains faits à l'auditeur général qui fait pour mon compte certaines recherches à ce sujet. Si nous devons faire face à de l'obstruction comme aux dernières séances du comité, je demanderai à l'auditeur général de faire d'autres enquêtes sur les activités de l'ACDI.

● (1740)

Au sujet de l'ACDI, je voudrais signaler un article écrit il y a quelques mois, coiffé du titre suivant: «Dépensez, Dépensez—(C'est l'argent de vos impôts)—Comment l'ACDI dissipe l'argent en aide gâchée à l'étranger».

L'Agence canadienne de développement international s'empresse de dépenser 117 millions de dollars d'ici les prochaines semaines afin d'impressionner les hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor.

Les décaissements en retard dans le secteur bilatéral de l'ACDI causent des inquiétudes parce qu'ils n'atteignent pas le plafond de 497.95 millions de dollars établi pour 1974-1975.

Apparemment, l'ACDI devrait dépenser le solde en caisse, soit 117 millions, pour renforcer sa position lorsque le Conseil du Trésor examinera les affectations de cet organisme pour l'année 1975-1976.

Cette concentration a tendance à confirmer les principales prétentions des dissidents de l'ACDI—que l'Agence tient surtout à produire des chiffres pour donner l'impression que le Canada est à l'avant-garde des pays qui fournissent de l'aide au développement.

Le but est d'atteindre l'objectif fixé par la commission du développement international de la Banque mondiale dont feu le premier ministre Pearson a été l'un des présidents.

L'objectif était qu'en 1975, l'aide gouvernementale atteigne 0.7 p. 100 du produit national brut des pays donateurs.

De fait, le gouvernement canadien n'a jamais fixé de date à la réalisation de l'objectif. C'est toujours une préoccupation de l'ACDI, non sanctionnée officiellement.

L'article contient ce commentaire sur le fonctionnement de l'Agence, madame l'Orateur:

«Votre carrière à l'ACDI dépend de votre façon de dépenser», dit un ancien fonctionnaire de l'Agence. «On ne cesse de vous répéter pour bien vous l'enfoncer dans la tête: Dépensez, dépensez».

Voilà qui suffit à justifier notre examen de tous les documents relatifs à l'activité de l'ACDI. C'est bien le moins que nous puissions faire pour les contribuables

[M. Leggatt.]

canadiens. Nous ne devrions pas taire ce genre d'activité de la part de l'ACDI.

L'article poursuit:

«Ce n'est pas la façon dont vous dépensez votre argent, mais le chiffre que vous dépensez. Pouvez-vous dépenser vos allocations budgétaires? Voilà ce qui compte.»

Un deuxième haut fonctionnaire a dit: «L'important, ici, c'est de dépenser. Quiconque soutient le contraire ignore les faits.»

Notamment, il y a le président de l'ACDI, Paul Gérin-Lajoie, un sous-ministre différent des autres, qui a des idées personnelles bien arrêtées sur la façon de diriger l'ACDI.

Lorsque Gérin-Lajoie a refusé en mai dernier que le comité des affaires extérieures des Communes examine le rapport d'un spécialiste en gestion sur le taux élevé de roulement du personnel au sein de l'ACDI, il a fait en sorte que les députés s'intéressent dorénavant beaucoup plus qu'auparavant aux affaires de cette société d'aide à l'étranger.

Claude Wagner, le critique du parti conservateur dans le domaine des affaires extérieures, a déclaré que ce refus équivalait à un outrage à la Chambre.

Il est étonnant de constater à quel point nous n'avons pu obtenir que peu d'information de M. Gérin-Lajoie aux séances du comité. Comme le faisait remarquer un journaliste, l'opposition n'a même pas réussi à le prendre en défaut. C'est une honte. Nous ne pouvons le prendre en défaut parce que nous ne pouvons obtenir de renseignements. Ces réunions de comité sont vaines. Il nous a fallu harceler le gouvernement au comité et soulever motion sur motion pour qu'il condescende finalement à nous permettre d'instituer ce nouveau comité de l'ACDI, quoique nous ayons les mains liées par un mandat bien faible.

J'aimerais proposer certaines autres réflexions pour démontrer pourquoi il faut que tous ces documents soient divulgués, en m'inspirant d'un article de journal dans lequel on pouvait lire:

Les critiques de l'ACDI ne s'opposent pas à ce que l'on dépense encore plus d'argent pour envoyer du blé dans les régions où sévit la sécheresse, pour vacciner les bovins, pour développer l'agriculture et la pêche commerciale, pour construire les ponts, les usines hydro-électriques et les systèmes d'irrigation qui font cruellement défaut.

Mais beaucoup des projets de pays à pays parrainés par l'ACDI ont fait parler d'eux.

L'article poursuit en donnant l'exemple suivant:

Il y a environ un an, une machine qui pèse le grain, qui remplit et coud les sacs automatiquement, a été livrée à Calcutta, en Inde, au coût de \$300,000.

Fort heureusement, elle n'a pas été installée, car les machines qui réduisent la main-d'œuvre ont parfois provoqué des manifestations à Calcutta, ville où le chômage est généralisé.

Qu'est-il advenu de cette machine de \$300,000? A-t-elle été renvoyée au Canada, ou est-elle toujours là-bas, à rouiller? Nous avons le droit de le savoir.

Et l'article, de poursuivre:

Mais l'ACDI a récemment lancé un appel d'offres pour une seconde machine, plus perfectionnée, du même genre, dont on estime le coût à \$500,000.

Voilà donc qu'on a affecté \$800,000 à la fourniture de deux machines dont nous ne sommes même pas sûrs qu'elles servent.

Je reprends l'article:

D'après des fonctionnaires de l'ACDI, l'école polytechnique de Thies au Sénégal, où la main-d'œuvre est également bon marché et abondante, est équipée de lave-vaisselle automatiques. On y trouve également une machine à trancher le jambon, ce qui est bizarre dans ce pays musulman, où il est défendu de manger de la viande de porc.

Voilà qui démontrerait certes que l'administration de l'ACDI est des plus incompétente. J'aimerais signaler que, lors des dernières réunions de notre comité, il nous a fallu demander à des agents de projets de l'ACDI de nous